

Partir à la retraite à 60 ans ou avant reste un idéal pour sept personnes non retraitées sur dix en 2016. Pour autant, seulement un non-retraité sur sept estime que cela lui sera possible. L'écart entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ à la retraite reste très marqué en 2016. Parmi les réformes proposées pour préserver le système des retraites par répartition, l'allongement des carrières par les durées de cotisation, le recul de l'âge de la retraite ou la hausse des cotisations salariales restent des solutions préférées à une baisse du niveau des pensions.

Une personne sur deux souhaite partir à la retraite à 60 ans

Selon le Baromètre de la DREES (encadré), les personnes non retraitées demeurent attachées à la retraite à 60 ans, même si elles sont de plus en plus nombreuses à envisager un départ plus tardif. En 2016, la moitié d'entre elles (51 %) souhaitent, dans l'idéal, partir à la retraite à 60 ans (graphique 1), alors qu'un quart seulement (27 %) souhaitent partir après cet âge.

Depuis le début des années 2000 s'est opéré un glissement de l'âge souhaité de départ à la retraite. Entre l'an 2000 et le début des années 2010, l'âge idéal de départ a progressivement basculé de 55 à 59 ans vers 60 ans : la part des personnes souhaitant partir avant 60 ans a été divisée par trois en seize ans passant de 66 % en 2000 à 22 % en 2016. Le souhait de partir avant 55 ans s'est estompé avec le temps ; 30 % des personnes exprimaient cette volonté en 2000, contre seulement 6 % en 2016. Parallèlement, la part des personnes exprimant l'envie de partir entre 61 ans et 64 ans s'est renforcée : elle a été multipliée par 6 entre 2009 (2 %) et 2016 (11 %). La loi de 2010 portant réforme des retraites a décalé l'âge minimum légal de la retraite de 60 ans à 62 ans. L'augmentation de la part de personnes déclarant un âge idéal de départ à la retraite entre 61 et 64 ans semble montrer que ce recul a été partiellement intégré dans les idéaux. Les personnes non retraitées désirant partir à la retraite à 65 ans ou plus tard sont également de plus en plus nombreuses ; leur part a triplé en seize ans (16 % en 2016).

Un écart de plus de cinq ans entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ

Peu de personnes pensent pouvoir prendre leur retraite à l'âge qu'elles souhaiteraient dans l'idéal (graphique 2). En 2016, plus de 70 % des non-retraités souhaitent partir à la retraite à 60 ans ou avant, mais seuls 14 % estiment qu'ils pourront effectivement le faire à cet âge (11 %) ou avant (3 %). Les non-retraités estiment qu'ils pourront prendre leur retraite à 65 ans et 2 mois en moyenne, soit cinq ans et trois mois après l'âge souhaité moyen¹ (graphique 3). À titre de comparaison, l'âge moyen à partir duquel les non-retraités estiment qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens s'élève à 63 ans et 6 mois, un résultat stable par rapport à 2015. Après avoir fortement augmenté entre 2009 et 2014, la part des personnes non retraitées qui pensent qu'elles ne pourront partir à la retraite qu'après 65 ans se stabilise à 34 % en 2016.

70 % des non-retraités craignent un niveau de vie à la retraite plus faible que celui de l'ensemble de la population

En 2016, sept non-retraités sur dix anticipent un niveau de vie à la retraite inférieur à celui de l'ensemble de la population, et près d'un sur trois pense même que son niveau de vie à la retraite sera « bien moins bon » (graphique 4).

Par ailleurs, comme en 2015, près de quatre personnes interrogées sur dix souhaitent ne pas voir

1. Les moyennes sont calculées pour les non-retraités qui répondent aux deux questions.

baïsser leurs revenus personnels lors du passage à la retraite et la moitié juge une diminution de revenus de 10 % à 20 % acceptable. Les personnes ayant les statuts professionnels les moins favorisés anticipent plus généralement un niveau de vie à la retraite inférieur à celui de l'ensemble de la population et sont plus fermes sur leur souhait de maintien des revenus.

L'allongement des carrières, le recul de l'âge de la retraite et la hausse des cotisations sont préférés à la baisse des pensions

Pour préserver le système des retraites tel qu'il existe, les personnes interrogées qui acceptent de choisir entre les différentes solutions proposées désapprouvent le recours à une diminution des

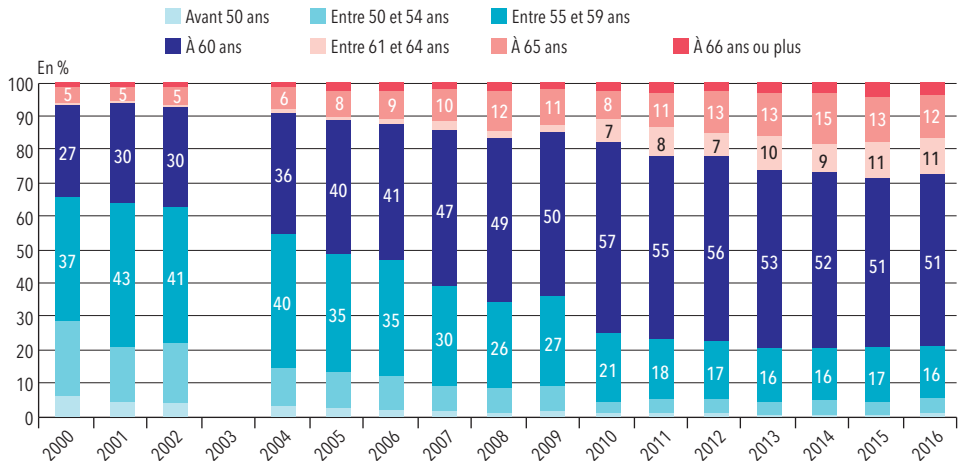
Encadré Le Baromètre d'opinion de la DREES

Les données sur les souhaits exprimés concernant la retraite sont issues du Baromètre d'opinion de la DREES sur la santé, la protection sociale, les inégalités et la cohésion sociale. Cette enquête est réalisée annuellement par l'institut BVA depuis 2004. Elle se déroule en face à face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans ou plus. Un peu plus de 3 000 personnes¹ ont été interrogées du 17 octobre au 28 novembre 2016. L'échantillon est construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération).

Les réponses à une enquête d'opinion sont particulièrement sensibles à la formulation des questions, ou à leur place dans le questionnaire. Ces enquêtes permettent néanmoins des comparaisons entre sous-catégories (selon le revenu, l'âge, etc.) ou dans la durée. Les plus petites variations (de l'ordre d'un ou deux points de pourcentage) peuvent ne refléter que des imperfections de mesure.

1. Jusqu'en 2013, la taille de l'échantillon était de 4 000 personnes.

Graphique 1 Âge souhaité, dans l'idéal, de départ à la retraite pour les non-retraités



Note > Réponse à la question « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? ».

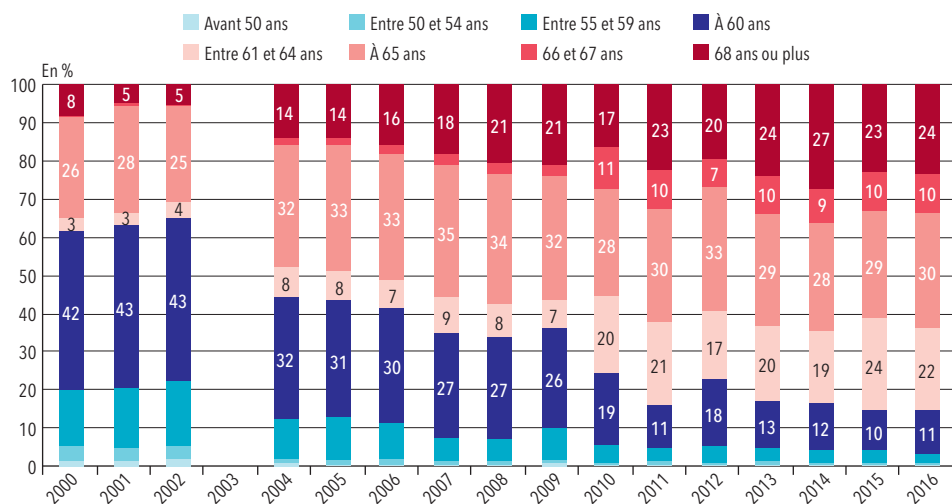
Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles souhaiteraient prendre leur retraite (12 % de l'ensemble des non-retraités en 2008, mais 1 % à 3 % entre 2009 et 2016) ainsi que les retraités sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003.

Lecture > En 2016, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 51 % souhaiteraient dans l'idéal partir à 60 ans et 4 % au-delà de 66 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

Sources > Baromètres DREES-IFOP de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2016.

Graphique 2 Âge auquel les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite



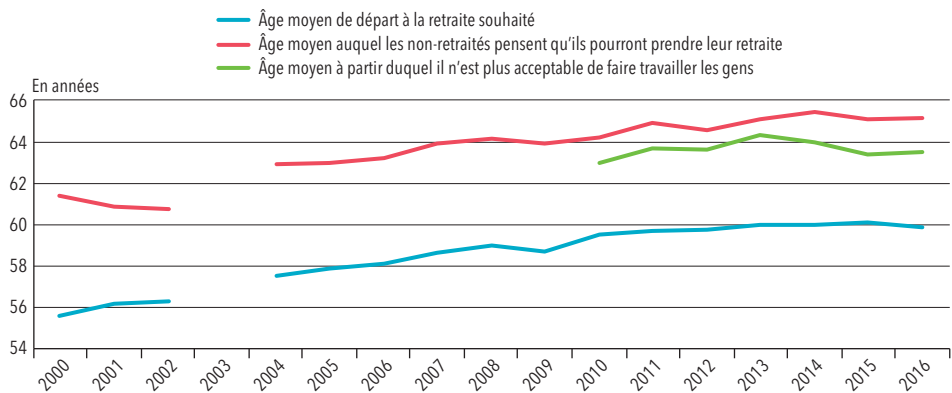
Note > Réponse à la question « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles pourront prendre leur retraite (25 % de l'ensemble des non-retraités en 2008, 11 % en 2009, 10 % en 2010, 9 % en 2011, 7 % en 2012, 8 % entre 2013 et 2015 et 9 % en 2016) ainsi que les retraités sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003.

Lecture > En 2016, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 11 % pensent qu'elles pourront prendre leur retraite à 60 ans et 30 % à 65 ans.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

Sources > Baromètres DREES-IFOP de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2016.

Graphique 3 Âge moyen souhaité et estimé de départ à la retraite et âge moyen auquel il n'est plus acceptable de faire travailler les gens



Note > Réponse aux questions « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? », « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? », « À partir de quel âge estimez-vous qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir répondre aux questions ainsi que les retraités sont ici exclus du calcul. Pas d'enquête en 2003.

Lecture > En 2016, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, l'âge moyen de départ à la retraite souhaité est proche de 60 ans, l'âge moyen à partir duquel elles pensent pouvoir prendre leur retraite est légèrement supérieur à 65 ans et l'âge moyen à partir duquel elles pensent qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens est de 63 ans et demi.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

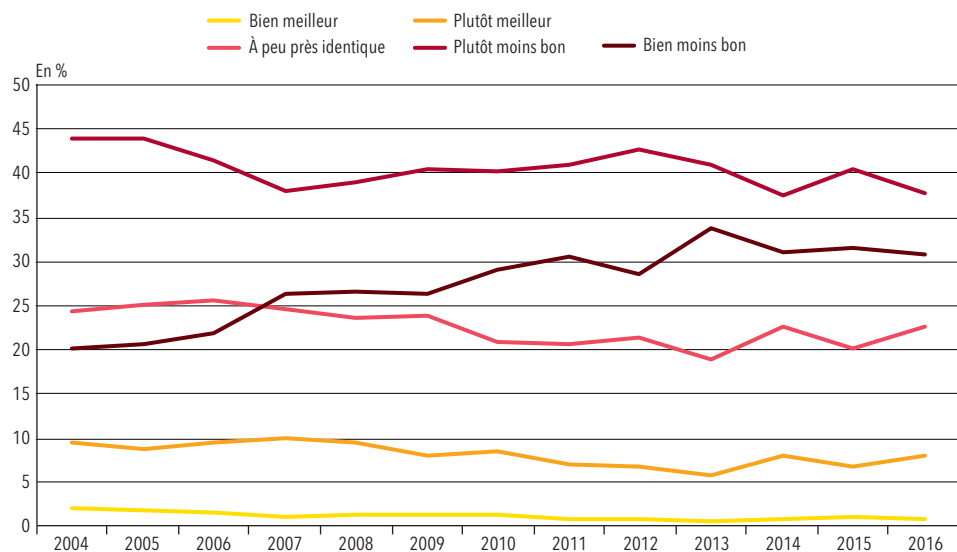
Sources > Baromètres DREES-IFOP de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2016.

pensions (graphique 5). Cette dernière n'est citée que par 5 % d'entre elles. Les trois moyens préférés sont l'allongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge de la retraite et l'augmentation des cotisations (de 29 % à 33 % de réponses pour chacun de ces trois leviers). La part des personnes préférant l'allongement de la durée de cotisation pour préserver le système de retraite se stabilise après avoir baissé de 6 points en 2015.

La part des personnes qui ne souhaitent pas répondre ou déclarent d'elles-mêmes désapprouver l'ensemble des solutions proposées est proche de

20 %, excepté en 2015 où elle était plus faible (14 %) et en 2008 où elle était plus importante (30 %). Lors de l'enquête de 2016, une nouvelle question a été testée. Il était demandé à la moitié des personnes interrogées si les réformes déjà effectuées étaient suffisantes ou s'il était nécessaire d'en effectuer de nouvelles pour « préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe »². Sept personnes sur dix considèrent alors que d'autres réformes sont nécessaires ; parmi elles, 24 % ne se prononcent toutefois pas ou déclarent d'elles-mêmes désapprouver l'ensemble des solutions proposées dans le questionnaire de l'enquête. ■

Graphique 4 Anticipation par les non-retraités de leur niveau de vie au moment de la retraite par rapport à l'ensemble de la population



Note > Réponse à la question « Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? ». Les données ne sont disponibles que depuis 2004, car la question n'était pas posée en ces termes auparavant. Les personnes qui ne se prononcent pas (environ 5 % à 6 % de l'ensemble des non-retraités entre 2004 et 2008, mais seulement entre 1 % et 3 % depuis 2009) ainsi que les retraités sont ici exclus du calcul.

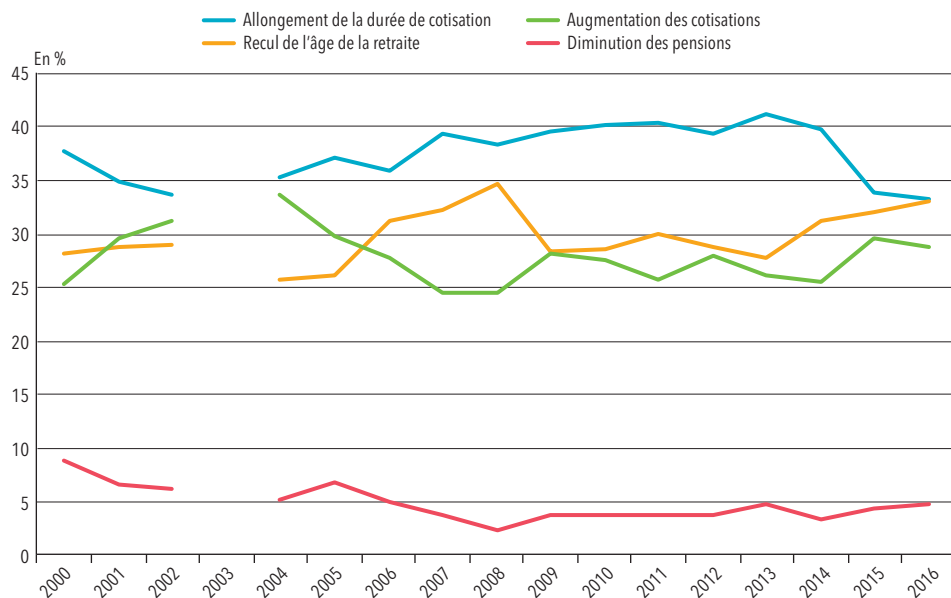
Lecture > En 2016, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 38 % anticipent un niveau « plutôt moins bon » à la retraite et 31 % « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

Sources > Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2016.

2. Pour l'autre moitié des personnes interrogées, le questionnaire était formulé de façon identique à celle des années précédentes. La stabilité des questions étant nécessaire dans une optique de suivi temporel, ce sont les réponses de cette autre moitié qui ont été utilisées pour apprécier les évolutions dans le temps sur le graphique 5.

Graphique 5 Type de réforme souhaitée pour préserver le système de retraite par répartition



Note > Réponse à la question « Parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe, laquelle a votre préférence ? ». Les personnes qui ne se prononcent pas ou qui n'acceptent aucune des solutions proposées par le questionnaire (environ 30 % des non-retraités jusqu'en 2008, 21 % en 2009 et 24 % en 2010, 20 % en 2011 et 18 % en 2012, 19 % en 2013, 21 % en 2014, 14 % en 2015 et 18 % en 2016) sont exclues du calcul. En revanche, les retraités sont inclus dans le champ des répondants, contrairement aux quatre autres graphiques. Pas d'enquête en 2003.

Lecture > En 2016, pour l'ensemble des personnes qui choisissent un type de réforme parmi les quatre proposées, 33 % privilégient un allongement de la durée de cotisation et 5 % seulement une diminution du niveau de pension.

Champ > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.

Sources > Baromètres DREES-IFOP de 2000 à 2002 ; Baromètres DREES-BVA de 2004 à 2016.

Pour en savoir plus

> **Aubert P.**, 2013, « Les attentes et opinions des Français d'âge actif vis-à-vis de la retraite : évolutions depuis 2000 », *Retraite et société*, 2013/3 (n° 66), p. 117-135.

> **Papuchon A., Perron-Bailly E.**, 2017, « La situation sociale vue par les Français : le choc de la crise de 2008 s'estompe », *Études et Résultats*, DREES, n° 1000, mars.